Marie-Josée Cimon, agr., Coordonnatrice du secteur vulgarisation, CEPOQ

Alimentation des agneaux... On rafraichit nos notions de base pour mieux nourrir et performer !

La modération a bien meilleur goût... *Le sevrage est une étape importante dans la vie de l'agneau. Non seulement il doit vivre le stress causé par la séparation maternelle, mais il devra faire sa place à travers le nouveau lot d'agneaux formé lors de son sevrage. Ainsi, une préparation optimale de la période présevrage offrira une transition plus en douceur favorisant, par le fait même, ses performances à venir. Et c'est d'ailleurs ici que vous entrez en jeu...*

Du solide au plus vite s.v.p...

Dès la première semaine de vie, des parcs à dérobée doivent être installés dans chacun des parcs d'agneaux. Ils pourront ainsi débuter l'alimentation solide par l'apport en concentrés qui varieront entre 18 % et 19 % de protéines brutes. De nombreuses études démontrent qu'une alimentation à base de concentrés débutant très tôt permet un développement plus efficace des papilles du rumen et conduit, par conséquent, à de meilleures performances zootechniques postsevrage.

Un aliment qui donne le goût d'être consommé...

L'aliment servi doit être appétant pour le jeune agneau qui n'a jamais consommé autre chose que du lait, et sans compter qu'il est particulièrement pointilleux! Sa consommation étant très faible à cet âge, l'aliment doit également être le plus homogène possible (ex. : moulée commerciale cubée). En lui fournissant une ration équilibrée dans chacune des bouchées, on s'assure que l'animal absorbera tous les nutriments essentiels à sa bonne croissance.

La quantité clé du sevrage : 250 g de concentré/tête/jour minimum...

Il s'agit-là d'une bonne quantité de référence à suivre avant le sevrage afin de s'assurer une transition plus modérée vers la phase d'engraissement. On parle bien ici d'une quantité minimale, ce qui implique que si les agneaux en consomment davantage, c'est un excellent point. Alors, ne laissez jamais les mangeoires à dérobée vides ou, si vous préférez, servez les agneaux à volonté !

Le summum de vos fourrages...

Il ne faut pas avoir peur de fournir son fourrage de meilleure qualité (foin < 32 % à 34 % ADF) aux agneaux avant le sevrage. Cela favorise leur consommation alimentaire et il est peu probable que la quantité minime qu'ils consommeront mette votre inventaire à zéro !

Un jeune fourrage se consomme davantage et permet de tempérer un pH ruminal bas résultant de la dégradation des glucides alimentaires. On limitera ainsi les problèmes causés par de l'acidose.

Traités aux petits oignons...

Il est payant de bien traiter ses agneaux afin d'optimiser leur croissance présevrage et, par conséquent, postsevrage. Assurez-vous donc d'avoir un environnement confortable (paille propre et sèche avec lampes chauffantes si nécessaires), des mangeoires accessibles à un plus grand nombre d'agneaux en même temps (dans le sens de la longueur), des aliments (concentrés et fourrages) toujours frais (dans le cas de fourrages, les refus peuvent grimper à plus de 50 %) et un accès à de l'eau propre en tout temps s.v.p. !

Vous saviez que plus l'agneau est jeune, plus il convertit rapidement les aliments en muscle ?

Alors, qu'attendez-vous pour introduire les concentrés ?

Une alimentation selon le choix de gestion de l'entreprise... *La phase postsevrage offre un peu plus d'opportunités quant aux choix de régie alimentaire que l'on souhaite instaurer dans notre élevage. Toutefois, certains éléments doivent être pris en compte afin d'optimiser la phase d'engraissement et ainsi livrer des agneaux plus payants !*

Croissance rapide ou modérée ? Lorsque l'on parle de croissance « ***Rapide*** », on fait ici référence au fait que les agneaux sont nourris en grande partie avec une ration à base de concentrés (autour de 85 %) et peu de fourrages (autour de 15 %). Le but est d'optimiser la croissance et le gain de poids de l'agneau. À l'inverse, une croissance « ***Modérée*** » préconise une alimentation valorisant davantage les fourrages (ex. : 40 % concentrés et 60 % fourrages).

Si vous optez pour la croissance RAPIDE… Sachez que :	*Si vous optez pour la croissance MODÉRÉE… Sachez que :*
➧ Malgré une alimentation essentiellement à base de grains, d'autres aspects de production sont également à considérer si l'on désire optimiser ses performances de croissance, tels que le potentiel génétique du cheptel (utilisation d'un bélier terminal de race pure et évalué) et l'environnement (suivi des normes de densité, de ventilation et d'hygiène). Sans le respect de ces éléments, les agneaux ne pourront exprimer leur plein potentiel de croissance.	➧ Vous devrez **obligatoirement** offrir un fourrage (foin et ensilage ayant un maximum de 32 % d'ADF) ou pâturage (entre 5 cm et 15 cm de hauteur) jeune et d'excellente qualité, et ce, pour toute la période d'engraissement. Dans le cas contraire, il est possible d'observer des gains aussi faibles que 50 à 60 g/jour.
➧ La ration devra contenir entre 17 % et 18 % de protéines brutes du sevrage jusqu'à un poids de 30 kg. Le fourrage ne devrait pas dépasser plus de 34 % d'ADF. À ce stade, l'agneau convertit très efficacement les aliments en muscles.	
➧ À partir de 30-35 kg, l'apport en protéines brutes pourra être abaissé à environ 15 % puisque le dépôt en muscle est diminué. **ATTENTION** : un apport en protéines brutes insuffisant aura pour effet de produire des carcasses plus grasses et générer des gains plus faibles.	
➧ L'alimentation doit être offerte à volonté au moins jusqu'à la phase de finition (entre 35 à 40 kg). On attend ici par « À volonté » le fait de s'assurer d'avoir des aliments frais (concentrés et fourrages) en tout temps dans les mangeoires. L'eau devra être également à volonté !	

Qu'en est-il de l'alimentation à base de fourrages... de beaucoup de fourrages ? *Dans le cadre du projet « Valorisation des ressources fourragères chez les agneaux lourds à l'engraissement[1] », réalisé par Joannie Jacques, agr., M.Sc. nous avons pu en savoir davantage sur les impacts de l'engraissement à base de fourrages. Le projet comprenait 4 groupes d'agneaux alimentés selon les différents traitements :* ***Conventionnel :*** *concentrés et foin à volonté;* ***60 % fourrages :*** *ration composée de 60 % de foin et 40 % de concentrés;* ***Affouragement :*** *affouragement (herbe fraîche à volonté en bergerie) – ce groupe servait uniquement de témoin au groupe sur pâturage;* ***Pâturage :*** *pâturage en gestion intensive — rotation aux 24 h. Dans le cadre de ce projet, tous les agneaux ont été abattus à un poids fixe de 47 kg. Référez-vous au* ***tableau 1*** *pour connaitre les performances des différents traitements. Le* ***tableau 2*** *présente un résumé des résultats de ce projet.*

[1] « *Comment la valorisation des fourrages affecte-t-elle la croissance de vos agneaux et la classification de leur carcasse ?* », *Ovin Québec*, Édition de l'hiver 2010, « *Élever des agneaux au pâturage : pour quelle qualité de viande et à quel coût ?* », *Ovin Québec*, Édition de l'été 2010

Tableau 1 : *Performances des différents traitements.*

Paramètres	Traitements		
	Conventionnel (concentrés à volonté)	60 % fourrages	Pâturage
GMQ (g/jr)	449[c]	347[b]	295[a]
Âge à l'abattage (jr)	105[a]	122[b]	145[c]
Poids carcasse (kg)	21,2[c]	19,5[ab]	20,4[bc]
Rendement carcasse (%)	45,0[b]	41,6[a]	43,2[ab]
Gras dorsal (mm)	11,2[b]	7,3[a]	4,6[a]
Indice	102,4[b]	102,5[b]	98,6[a]

a, b, c : Des lettres différentes sur une même ligne indiquent une différence significative entre les traitements.

Tableau 2 : *Résumé des résultats du projet*

Alimentation conventionnelle (concentrés à volonté)	
Avantages	**Inconvénients**
Meilleur GMQ	*Coût d'alimentation plus élevé*
Agneaux atteignent le poids d'abattage plus rapidement (40 jours plus tôt que sur pâturage)	*Agneaux généralement plus gras (une bonne régie en finition permet de limiter le dépôt adipeux)*

Alimentation à base de fourrages (60 %)	
Avantages	**Inconvénients**
GMQ intermédiaire entre le régime conventionnel et le pâturage	*Poids carcasse et rendement carcasse inférieurs aux agneaux alimentés aux concentrés, mais similaires à ceux élevés au pâturage*
Agneaux généralement moins gras et dont l'indice de classification est comparable à celui des agneaux nourris aux concentrés	*Âge à l'abattage des agneaux plus tardif par rapport aux agneaux sous le régime conventionnel (17 jours plus tard), mais supérieur à celui des agneaux au pâturage*
Coût d'alimentation intermédiaire entre le régime conventionnel et le pâturage	

Alimentation sur pâturage	
Avantages	**Inconvénients**
Poids carcasse, rendement carcasse et conformation similaires aux agneaux élevés de manière conventionnelle	*Nécessite de bonnes installations (clôtures, points d'eau, ombrage) ce qui peut nécessiter des frais d'investissement plus ou moins élevés pour la mise en place*
Coût d'alimentation moindre pour l'élevage sur pâturage	*GMQ moindre que pour ceux sous alimentation aux concentrés ou nourris à 60 % de fourrages*
Permet de libérer une partie de bergerie pour procéder à l'écurage et la désinfection pendant la période de paissance	*Demande une régie intensive de l'herbe nécessitant du temps de planification. Le défi : Maintenir une excellente qualité d'herbe et en quantité suffisante tout au long de l'été pour obtenir de bonnes performances*
Agneaux déposent généralement moins de gras de couverture	*Agneaux généralement trop maigres pouvant occasionner un indice de classification en dessous de 100 si aucun concentré n'est offert en finition*
Agneaux peuvent faire davantage d'exercice	*Parasitisme et prédation à surveiller*

Qu'a-t-on dévoilé sur les paramètres de croissance ?

Tel qu'attendu, le GMQ des agneaux alimentés de manière conventionnelle a été supérieur (autour de +150 g) à celui de ceux nourris au pâturage. De ce fait, les agneaux recevant des concentrés ont atteint le poids d'abattage visé plus rapidement (environ 40 jours plus tôt) que le traitement étant exclusivement à l'herbe. Les agneaux nourris avec une ration composée de 60 % de foin et de 40 % de concentré ont eu des performances intermédiaires. Fait intéressant, les agneaux alimentés au pâturage ont performé de manière équivalente à ceux sous le traitement affouragement en bergerie. Les conditions ambiantes extérieures (température, insectes, intempéries, etc.) et l'exercice n'ont donc pas affecté le gain de poids des agneaux.

Qu'en est-il de la carcasse ?

On constate que pour un même poids vif d'abattage, les agneaux alimentés aux concentrés à volonté ont à la fois un poids carcasse et un rendement carcasse (poids carcasse/Poids vif *100) supérieurs aux agneaux alimentés avec 60 % de fourrages. Cette différence s'explique par le fait que le système digestif d'un animal qui consomme davantage de fourrages (le cas des agneaux avec 60 % de fourrages) est plus développé, donc il représente une plus grande proportion du poids vif de l'animal affectant ainsi à la baisse les deux paramètres évalués. Il faudrait donc prévoir un poids d'abattage plus élevé pour des agneaux nourris à plus de 60 % de fourrages afin d'atteindre le poids carcasse adéquat lors de la classification. Par ailleurs, on n'observe aucune différence significative pour les mêmes paramètres (poids carcasse et rendement carcasse) pour les agneaux sur pâturage comparativement à ceux alimentés aux

concentrés ou encore avec la ration à 60 % de fourrages. Les agneaux sur pâturage ayant l'avantage de sélectionner les parties les plus digestibles des herbes, leur système digestif est donc légèrement moins développé que les agneaux alimentés aux fourrages récoltés. De plus, dans le cadre du projet, les agneaux élevés au pâturage ont obtenu des indices de classification significativement inférieurs aux autres traitements. Ces agneaux ont déclassé, non pas au niveau de leur musculature (conformation similaire pour tous les traitements), mais dû à leur dépôt graisseux inférieur à ce qui est recherché par l'industrie. Il aurait été utile, lors de la phase de finition pré-abattage de ces agneaux, d'incorporer un peu de concentrés dans la ration pour permettre une déposition de gras adéquate. En réalisant ce simple ajustement, les pertes économiques liées à l'obtention d'indices inférieurs à 100 auraient pu être évitées.

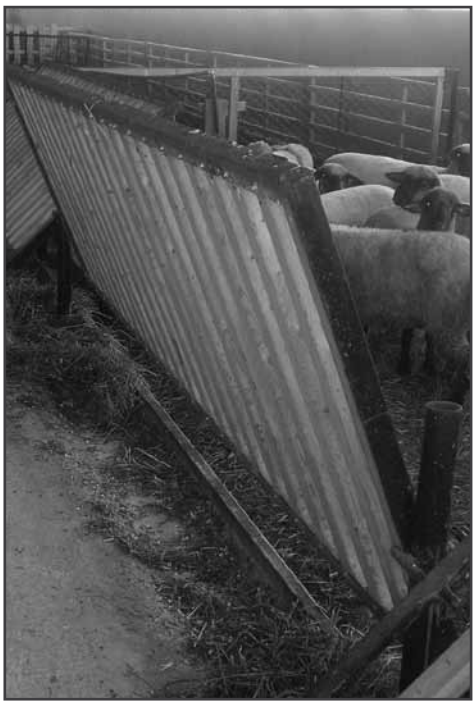

La restriction en phase de finition... Pour qui ? Pourquoi ? *La restriction alimentaire consiste à réduire GRADUELLEMENT l'apport de concentrés des agneaux en finition soit à partir de 35 à 40 kg. À ce stade, l'agneau dépose davantage de gras et, à l'inverse, le dépôt musculaire est réduit. La restriction peut donc être une option intéressante et payante pour limiter les dépôts adipeux trop importants sur la carcasse.*

Ce n'est pas donné à tous d'être gras !

Évidemment, ce n'est pas tous les agneaux qui sont prédisposés à produire une carcasse dont le niveau de gras est source de perte économique pour l'entreprise. La nécessité d'appliquer la restriction alimentaire dépendra d'ailleurs du sexe, de la race et du poids des agneaux élevés. Cette pratique n'est donc pas applicable nécessairement à tous les agneaux, d'où l'importance d'avoir un bon suivi de l'état d'engraissement de ses agneaux tout au long de la phase de finition.

Le sexe… si on pouvait le choisir !

Eh non, ce n'est pas encore possible ! Il faut donc adapter plutôt notre façon de faire en bergerie. Par exemple, en sachant que les femelles sont plus grasses lorsqu'abattues au même poids que les mâles, on doit conséquemment les sortir à un poids plus léger et, bien souvent, appliquer la restriction alimentaire. Ainsi, on a tout intérêt à séparer les lots en fonction du sexe : cela augmente l'efficacité de la gestion de l'état d'engraissement (poids cible, GMQ, gras de couverture) et réduit les coûts alimentaires liés à la baisse de l'apport en concentrés. On pourra viser 46-48 kg pour les femelles et 50-53 kg pour les mâles.

Une autre belle occasion de valoriser ses fourrages…

Le fait de réduire GRADUELLEMENT les concentrés servis ne doit pas impliquer pour autant la réduction des fourrages. Bien au contraire, c'est le moment de favoriser un apport encore plus généreux en fourrages de qualité (< 34 % ADF). Il importe également de servir celui-ci avant les concentrés, ce qui évitera que les agneaux ne se gavent une fois les concentrés servis et qu'ils ne se retrouvent avec des problèmes de santé tels que l'acidose ou l'entérotoxémie.

Concentrés, fourrages… et quoi encore ?

Essentiellement, la ration qui est servie aux agneaux à l'engraissement, qu'elle soit un mélange produit à la ferme ou encore acheté en meunerie, devra offrir un apport complémentaire en minéraux majeurs, en oligoéléments et en vitamines. Ceux-ci pourront être offerts sous forme cubée, en blocs ou encore en poudre. À vous de choisir ce qui convient le mieux à votre système de régie! Il ne faut pas oublier de fournir de l'eau propre et fraiche à volonté; elle permet d'assurer une meilleure consommation de l'animal.

Alimentation et régie d'élevage... l'une ne va pas sans l'autre ! *Bien que la gestion de l'alimentation demeure un élément primordial à l'obtention d'une bonne croissance et d'une belle qualité des agneaux, le mode de régie d'élevage adoptée entourant la période d'engraissement se veut un aspect tout aussi important. C'est la maitrise optimale de ces deux éléments qui garantira la rentabilité des agneaux vendus.*

Les femelles d'un bord; les mâles de l'autre !

Comme déjà mentionné plus haut, la séparation selon le sexe est une pratique payante. Elle permet, entre autres, d'alimenter les deux groupes de façon respective, limitant dans certains cas les femelles, et de combler les besoins souvent plus importants chez les mâles.

De l'espace suffisant pour un meilleur gain…

Le respect de la densité dans les parcs joue un rôle très important sur les performances des agneaux à l'engraissement. Il est démontré que l'entassement des agneaux a un impact négatif sur le GMQ de l'animal et, par conséquent, sur sa durée d'engraissement. Également, une densité trop grande occasionnera une augmentation de la charge bactérienne dans l'environnement et augmentera ainsi le risque de développer des maladies. Il faudra donc respecter la norme de 0,75 à 0,90 m^2/tête pour les agneaux dans les parcs d'engraissement.

Tout le monde à table…

L'espace mangeoire est également un élément essentiel à considérer dans la régie d'élevage de ses agneaux. Il est bon de savoir que si ces derniers sont alimentés à volonté, l'espace mangeoire devra offrir l'équivalent de 5 à 7 pouces/tête. Dans le cas où on applique la restriction, cette valeur devra être ajustée à un minimum de 10 pouces/tête. Les agneaux ne recevant pas les aliments à volonté auront tendance à manger tous en même temps une fois le repas servi : il faut donc s'assurer qu'ils puissent tous avoir accès en même temps à la mangeoire.

Un corps sain dans un environnement sain !

Il est essentiel d'offrir aux agneaux un environnement confortable, propre et sec (paillage aussi souvent que nécessaire !). Il s'agit-là d'un élément majeur visant à contrer les problèmes de maladies souvent retrouvés en parc d'engraissement. La ventilation devra également être ajustée afin d'offrir un bon échange d'air dans les parcs sans pour autant occasionner de courants d'air froid qui sont souvent néfastes, voire mortels, pour les agneaux. La mise en place d'un plan de prévention de la mortalité avec son vétérinaire praticien pourra être opportune afin de réduire les incidences liées aux pertes d'agneaux, si celles-ci se retrouvent au-dessus de 15 %.

On surveille de près tout ce qui bouge !

Le suivi de près des agneaux à l'engraissement est sans aucun doute un gage de réussite puisqu'il permet de s'assurer de livrer des agneaux au meilleur poids et avec un état d'engraissement (gras de couverture) optimal. Il faudra donc le plus souvent possible : *observer, peser, toucher, livrer, observer, peser, toucher, livrer...*

Enfin... des outils à votre disposition ! *Afin de conclure en beauté ce survol de l'alimentation des agneaux, il est bon de connaitre quelques outils de travail faciles à utiliser, dont le calculateur de GMQ décisif ou encore le calculateur de substitution alimentaire. Téléchargez-les gratuitement en vous rendant sur le site Internet du CEPOQ à* ***www.cepoq.com****. (Section : Publications/Outils de régie).*

Le logiciel Oviration est maintenant disponible pour les producteurs et intervenants du secteur ovin. N'hésitez pas en en faire l'essai gratuitement en le téléchargeant sur le site Internet du CEPOQ à www.cepoq.com